



THÈME 3 : « Dans une Europe défendue par l'OTAN, quelle place pour l'autonomie stratégique et pour la défense européenne ? Comment et avec qui assumer, gérer notre interdépendance ? »

Bien trop souvent, on a tendance à minorer l'effort défensif des européens et à ne mettre en avant que l'apport américain. Reconnaissons que l'effort de 2% du PIB est bien fréquemment critiqué par un certain nombre d'États européens, qui ont la conviction que les États-Unis viendront à leur « secours » peu importe les circonstances. Il est aussi utile de préciser que la défense de l'Europe est assurée à 85% par des pays qui n'appartiennent pas à l'Union européenne.

La guerre en Ukraine, en ce sens, a « réveillé les consciences ». Après des années d'endormissement, le sujet de la défense semble être redevenu une priorité de nature à remettre en cause une certaine forme de « passivité budgétaire ». Le conflit russo-ukrainien a rappelé ce qui relevait de l'histoire ancienne ; à savoir que l'Europe pouvait être le théâtre d'une guerre. Si la condamnation de l'OTAN fut unanime face à cette agression, néanmoins elle s'est traduite différemment en fonction des États : certains s'impliquant au travers des coopérations renforcées, d'autres avec des soutiens matériels. Sachant qu'aucun n'a souhaité à ce jour intervenir aux côtés de l'Ukraine. Soulignons aussi qu'il y a une différence notoire d'appréciation, entre ceux qui se trouvent proches de la zone de conflit et ceux qui en sont forts éloignés, notamment comme les États-Unis.

La réponse qui a été apportée, globalement, a démontré, comme nous le soulignons, une volonté de réponse forte de l'Europe, en l'occurrence dans le cadre de l'OTAN en l'absence d'une institution européenne de défense. Doit-on s'en étonner et s'en lamenter ? Certainement pas. La réponse a été clairement perçue par la Russie et l'Ukraine.

Cette affirmation collective ne veut pas dire qu'il n'y a pas parfois des divisions, voire des oppositions. Il y a peu de temps nous avons pu constater des virulentes oppositions entre la Grèce et la Turquie. Même s'il y a au sein de l'OTAN « une communauté de destins », des désaccords d'intérêts subsistent et pèsent sur les relations entre les membres.

Constatons par ailleurs qui suite à l'invasion de la Russie en Ukraine, un certain nombre d'États ont souhaité rompre avec le concept de non-alignement, dont entre autres, la Finlande. La candidature suédoise reste en suspens.

Même si la guerre en Ukraine a démontré aux États européens que des efforts défensifs préparatoires étaient nécessaires, elle a également rappelé que si l'OTAN était prête conceptuellement, des efforts devaient être accomplis pour la rendre davantage opérationnelle et disponible.

Il sera intéressant de voir comment les différents États européens, dont certains sont membres de l'OTAN, seront amenés à prendre position lors du sommet de Vilnius ce 11 et 12 juillet 2023. Même si ce sommet reste important pour la dynamique otanesque, nous gardons le status quo.

En ce qui concerne le rôle de la France : trop souvent, par subtilité, elle a « joué cavalier seul » alors qu'elle a toute sa place. Il est important qu'elle s'approprie, s'associe, puisse faire entendre sa voix et agir de manière concrète et efficace au sein de cette seule institution existante en matière de sécurité en Europe. Par pragmatisme, évitons de vouloir constituer une nouvelle institution pour assurer la sécurité de l'Europe, en l'occurrence l'Europe de la défense. Il en existe une, l'OTAN. Évitons de diluer notre dynamique de défense.

Gagner la confiance des autres États européens ne va pas automatiquement de soi, cela se mérite. Ainsi, au cœur du quadrilatère stratégique de sécurité composé de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne, la France doit s'impliquer, s'exprimer et fédérer. Sachant que la Grande-Bretagne a toute sa place dans l'Europe et dans l'OTAN, elle ne pourra pas être tenue à l'écart de la stratégie défensive européenne. Si la France souhaite qu'il y ait une vraie dynamique, il faudra qu'enfin elle puisse mener à tous les échelons, que ce soit au sein de l'union ou de l'OTAN, « une politique de lobbying » constructive et collective.

La question de la défense de l'Europe est une question d'une brûlante actualité et elle pourrait s'avérer davantage prenante, dans l'hypothèse d'un retour de Donald Trump à la présidence américaine, où nous pourrions assister à une volonté plus forte des Américains de se projeter dans le Pacifique, au plus près de leur concurrent compétiteur chinois et laisser les européens à eux-mêmes.

Mais on peut aussi s'interroger sur le fait : raisonnablement, peut-on considérer que les États-Unis puissent au nom de « nouveaux intérêts stratégiques », se désintéresser de l'Europe ? N'oublions pas que le berceau de la démocratie, berceau intellectuel initial des États-Unis fut l'Europe. N'omettons pas non plus par ailleurs que le marché économique européen est l'un des plus matures au monde. Faut-il aussi rappeler qu'au nom d'une solidarité et d'une efficacité renforcée les États-Unis proposent et vendent massivement des équipements de défense ? Cette politique consistant à manifester constamment ses velléités de retrait n'est-elle pas dans le fond une carte politico diplomatique visant à soutenir davantage les États-Unis, spécialement à un moment où les pays du golfe se mettent plus en retrait et semblent se tourner vers la Chine ? Soyons clairs, l'Europe restera toujours une priorité pour les États-Unis !

Romane Vitalis
Chargée de mission CEPS